



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Budget 2007-2008**

### **Des opportunités de développement pour l'économie sociale**

**Québec, le mardi 20 février 2007** – Le budget dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec prévoit accorder une place importante au développement de toutes les régions du Québec. Le Fonds de développement régional sera majoré de 40%, rendant ainsi disponibles, pour l'année 2007-2008, 55 millions de dollars aux Conférences régionales des élus pour des initiatives régionales. Parmi les nombreuses opportunités identifiées, le budget prévoit que « *Les CRE auront également davantage de ressources pour nouer des partenariats avec des entreprises d'économie sociale et différents acteurs du milieu, afin de favoriser le développement et l'expansion de ces entreprises dans toutes les régions du Québec.* »

Le gouvernement prévoit également l'investissement de 90 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans les MRC, dont 60 millions de dollars permettront aux CLD d'accompagner les entrepreneurs locaux et de soutenir les projets d'entreprises en démarrage. Un autre montant de 30 millions de dollars servira spécifiquement à favoriser l'émergence de projets d'entreprises et de réalisations d'affaires dans les régions ressources et les MRC des régions centrales ayant des besoins particuliers. Ceci représente également de nouveaux moyens pour soutenir le démarrage et le développement d'entreprises d'économie sociale dans tous les secteurs.

Ces annonces constituent des opportunités pour les acteurs de l'économie sociale de plus en plus présents et actifs dans le développement de toutes les collectivités du Québec. En même temps, elles exigent de la part des réseaux d'économie sociale, notamment des pôles régionaux, un effort immédiat et soutenu afin d'assurer la négociation d'ententes spécifiques dans chacune des régions; ce processus est d'ailleurs déjà amorcé dans cinq régions.

« *La vision commune des acteurs de l'économie sociale a toujours été de s'intégrer pleinement dans les dynamiques de développement local et régional, en collaboration avec les élus et les autres acteurs de la société civile. Bien qu'il aurait été souhaitable de voir des outils dédiés spécifiquement à l'économie sociale, notamment dans certains secteurs en émergence et dans le domaine de la recherche et du développement, il est clair que nous allons travailler d'arrache-pied avec nos partenaires régionaux afin de renforcer la contribution de l'économie sociale au développement de toutes les régions.* » a déclaré Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

*« Un exemple du genre de défis auxquels sont confrontés les acteurs de l'économie sociale réside dans l'annonce budgétaire de 5 millions de dollars pour soutenir les festivals et les événements touristiques au Québec. Il existe des centaines d'initiatives d'économie sociale dans ce domaine; elles jouent un rôle essentiel dans la vie économique de beaucoup de collectivités locales, partout au Québec. Est-ce que ces sommes d'argent seront également accessibles aux promoteurs de telles initiatives? Le Chantier de l'économie sociale sera vigilant afin que les entreprises collectives puissent avoir accès à ces montants. »* a pour sa part déclaré Patrick Duguay, président du Conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.

Le budget du gouvernement du Québec reconduit également les efforts en faveur de l'atteinte de l'objectif de 20 000 logements sociaux et communautaires d'ici cinq ans. Malheureusement, rien n'a été prévu concernant le soutien communautaire dans ces projets. Le gouvernement prévoit aussi dans ce budget un montant de 1 million de dollars aux médias communautaires. Ces mesures constituent des éléments positifs pour ces secteurs importants de l'économie sociale, sans nécessairement combler l'ensemble des besoins des entreprises, des réseaux et des régions. Par ailleurs, le budget ne prévoit pas d'augmentation pour le crédit communautaire.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

-30-

Pour information : Élise Desjardins 514 899-9916, poste 226 ou 514 795-8444 (cellulaire)  
Directrice des communications  
Chantier de l'économie sociale